

## Pierre-Olivier Nobs Au Conseil d'Etat !



**Pierre-Olivier Nobs**  
1966 / Fribourg  
Marié, une fille  
Bijoutier indépendant  
Secrétaire politique ATE  
Fribourg  
Conseiller général  
Conseiller d'agglomération  
Membre de la commission de  
l'Edilité  
Comité ATE canton de Fribourg  
Membre de la CCAT  
Membre de la commission  
« stratégie cyclable » cantonale  
Membre du comité cantonal  
anti-nucléaire

**Il est urgent de faire de la  
politique non seulement pour  
assurer les besoins des  
hommes et des femmes  
d'aujourd'hui mais aussi ceux  
des générations futures !**

### Je m'engage pour une société solidaire et un développement durable !

#### Mon programme pour l'élection au Conseil d'Etat :

En cas d'élection au Conseil d'Etat, je défendrai de toutes mes forces :

- une politique de centre gauche
- une politique de la famille qui soutienne mieux les parents
- un système de santé de qualité sans médecine à deux vitesses, avec une attention particulière à la prévention
- une politique durable pour les personnes âgées avec des services de proximité pour faciliter le maintien à la maison
- le soutien aux jeunes dans leurs projets sociaux, culturels et sportifs
- la formation de qualité pour tous avec accès facilité aux bourses d'études
- une politique qui intègre mieux les étrangers
- une économie forte, au service des hommes et des femmes et dans le respect de l'environnement
- une agriculture forte et durable qui respecte la biodiversité et une politique qui soutienne nos paysans
- une politique énergétique durable, responsable à l'égard du climat et sans nucléaire
- le développement des transports public
- un aménagement du territoire coordonné avec la mobilité
- une politique de sécurité sans angélisme basée autant sur la force publique que la prévention
- une participation et une consultation active des habitants sur des thèmes importants et sensibles
- le respect de la séparation des pouvoirs entre législatif, exécutif, justice et le respect des droits démocratiques y compris une bonne coopération entre l'Etat et les Communes, quelles soient des agglomérations ou des communes rurales
- le respect de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes